**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE PROVINCIAL DU 13 MARS 2023**

Présents : Rousch H, Meyers L, Douin Y, Croes D, Hakin L, Ceulemans R, Vincent JM, Boniver J, Maurage D

1. Assemblée générale AFTT (28/3/2023) :
* Il y a un toilettage des textes du règlement sportif qui consiste à modifier la publication des classements pour qu’elle soit en adéquation avec le système numérique. Il n’y a pas de modification quant à la structure, actuelle, en place par rapport aux classements.
* Noyau :
* Il y a eu une proposition de la province du Limbourg quant au passage au système de noyau à la place des listes de forces actuelles. Cette proposition a été faite au conseil national en vue du vote lors de l’assemblée générale de février.
* Une réunion de travail au niveau de l’Aile Francophone a eu lieu durant le premier trimestre de la saison afin d’analyser les textes proposés. Ce groupe de travail était composé de personnes émanant des différentes provinces francophones.
* A l’issue de cette réunion, le groupe de travail a présenté une série de modification à la province du Limbourg afin d’amender les textes. Le Limbourg a tenu compte de certaines demandes et en a refusées d’autres, mais étayées de justifications.
* Le projet amendé a été ratifié lors de la réunion du conseil national de décembre et sera donc présenté sous cette forme lors de l’assemblée générale de février.
* Le conseil national a rejeté le projet de noyaux.
* L’Aile Francophone et le Limbourg se réuniront prochainement pour mettre en place le système de noyaux dans la partie francophone. Il est bien entendu que cette mise en place se fera sans pénaliser les clubs évoluant en nationale où les listes de forces resteront d’application. En cas de mise en place du système, il ne rentrerait pas en vigueur avant la saison 2024-2025.
* Labellisation :
* Une réunion avec les responsables provinciaux aura lieu très rapidement. En effet, l’Adeps demande que le projet de labellisation soit rentré pour le 1 mai 2023 au plus tard
* L’Adeps imposent trois critères obligatoires :
1. La formation des cadres
2. La bonne gouvernance.
3. L’éthique
* Il faudra en outre que le club labellisé ait dans son encadrement un MSIN ou un MSED (moniteur initiateur ou éducateur), les animateurs seuls, ne seront pas validés.
* Il faudra aussi qu’un membre du club ait suivi la formation de l’AISF (formation de dirigent de club sportif) et ce dans le cadre de la bonne gouvernance.
* Au sujet de l’éthique, celle-ci est intégrée dans le règlement de l’Aile Francophone qui est signé par l’ensemble des clubs
* Des critères spécifiques de la fédération pourront être ajoutés dans la labellisation. Ils concerneront le sport féminin, arbitrage et le développement global des clubs.
* Au point de vue financier, 46 fédérations sportives peuvent prétendre à la labellisation. IL ne devrait pas y avoir plus de 12 à 14 fédérations qui adhèreront à ce projet pour la saison 2023-2024. L’enveloppe financière pour ces fédérations est de 1.200.000 euros.
* Enfin, pour obtenir ces subsides, il faudra justifier les dépenses à hauteur des montants perçus.
1. **Interclubs** :

Pour les tours finaux, les avants-tours débuteront le 7 avril (6ème prov) et se poursuivront durant le mois d’avril, la journée finale aura lieu au CFTT le samedi 29 avril 2023 à 19.00

Les équipes qui ne désirent pas participer aux tours finaux s’acquitteront d’une amende de 25 euros et sera de 50 euros en cas de forfait durant la compétition.

Pour la 19ème journée, il y a eu une hausse considérable de forfait.

Quelques statistiques concernant les rencontres WO (forfait généraux compris) :

Liège : 8.76 %, Namur 12,86%, Luxembourg 14.31%, BBW 17.20 %, Hainaut 17.68 %, National 14.67 % et IBW 31.68%

Quelques statistiques concernant les rencontres forfaits

Liège : 2.34 %, Namur 2.91%, Luxembourg 3.64%, BBW 4.83 %, Hainaut 4.87 %, National 5.33 % et IBW 12.35 %

Pour la division 7, s’il est autorisé d’avoir des seniors, voir des vétérans respectant les conditions pour pouvoir y participer, l’esprit de cette division est de faire prendre part aux jeunes à la compétition afin de les préparer à participer à l’interclubs de 6ème provinciale.

1. **Coupe de la province** :

La compétition suit son cours et les 4ème et 5ème tour sont programmés avant les finales.

La journée finale se déroulera le dimanche 23 avril. L’organisation sera confiée à un club de la province avec l’unique condition de disposer de 6 tables. Appel à candidature sera fait.

1. **Journée au féminin** :

Elle aura lieu au CFTT le dimanche 16 avril

La compétition se jouera sous forme de poules par classement (si possible). Ensuite les joueuses rencontreront les joueuses qui ont terminé à la même place dans les autres poules pour établir un classement final.

La compétition sera aussi ouverte aux joueuses en licence récréative.

L’inscription sera gratuite et donnera accès à un gouter.

1. **WTTC** :

Ils auront lieu à Spa du 17 avril au 23 avril.

Moins de pays se sont inscrits à ce jour (clôture le 15 mars), mais les délégations seront plus imposantes.

Des bénévoles sont attendus pour cette manifestation avec plus particulièrement un besoin de chauffeurs le 16 et le 20.

1. **Divers**:

La commission des jeunes signalent les bons résultats lors des championnats de Belgique jeunes et plus particulièrement en préminimes et minimes.

Elle souligne aussi la régularité des joueurs lors des entraînements dispensés par la province.

Le stage organisé pendant les vacances de carnaval s’est très bien déroulé avec une charge de travail intéressante